



Demande de mise sous tutelle pour moi

Par **fredhom**, le **17/10/2009** à **11:12**

Bonjour,

Ayant fait de grosses bêtises financières, ma famille a décidé de m'aider à condition que je sois mis sous tutelle. J'adhère complètement à l'idée et j'aimerais connaître les démarches à effectuer en précisant que mes parents ne veulent pas être les tuteurs. Je peux trouver parmi les proches amis quelqu'un qui le serait, merci

Par **JURISNOTAIRE**, le **17/10/2009** à **18:00**

Bonjour, Fredhom.

Vous pourrez collecter toutes informations utiles, au greffe du Tribunal d'Instance (dont le Président est Juge des Tutelles) de votre domicile.

Votre bien dévoué.